

ECRICOME PREPA 2024

Economie, sociologie et histoire du monde contemporain

Note de délibération : 19.4 / 20

Numéro d'inscription



Né(e) le

Nom

Prénom (s)

| | |
|--|--|
| | |
| | |

19.4 / 20



Épreuve : ESH

Sujet 1 ou 2
(Veuillez cocher le N° de sujet choisi)

Les feuilles dont l'entête d'identification n'est pas entièrement renseigné ne seront pas prises en compte pour la correction.

Feuille

| | |
|---|---|
| 0 | 1 |
|---|---|

 /

| | |
|---|---|
| 0 | 3 |
|---|---|

Numéro de table

| | | |
|---|---|---|
| 0 | 9 | 9 |
|---|---|---|

. Lorsque la pandémie de COVID 19^e éclaté en 2020, la demande de masque mondiale explose. Cependant, plus de 80% de la production a été délocalisée en Malaisie, qui ne pouvait répondre à cette subite hausse de demande. Dès lors, ce problème de dépendance à un pays pour la production d'un bien semble bien indiquer qu'il est nécessaire de lutter contre les délocalisations.

. Les délocalisations sont un processus encouragé par les différents pays et FMN afin de produire certains biens et services dans d'autres pays afin de profiter des différents avantages liés à ce territoire. Ainsi, lutter contre cette production extérieure suppose qu'elle est néfaste pour ces mêmes pays qui l'ont pratiqué. C'est une logique défensive : on perdrait plus en autonomie qu'on ne gagnerait en baissant des prix. Pourtant les bénéfices du commerce international, qui s'appuie en grande partie sur ces délocalisations de productions à l'étranger, sont indéniables depuis le XIX^e siècle, ayant notamment permis un mouvement de grande convergence dans les années 1990. Ainsi, lutter contre cette dynamique paraît paradoxal, mais les centres critiques des mouvements altermondialistes et le

sentiment, exprimé par Bello (2002) dans la démondialisation, que la mondialisation serait aller trop loin rebat les cartes et pose bien la nécessité de lutter contre les délocalisations. Il se pose alors la question de la pertinence des modalités de lutte contre les délocalisations. Si les relocalisations apparaissent comme peu probables, le protectionnisme semble lui être privilégié, tant classique (via les droits de douanes) que troubles (via subventions ou normes de consommation). Dès lors, il se pose bien la question de la nécessité de lutter ou non contre les délocalisations, et les modalités et secteurs pour le faire.

Si il semble contre-productif et inefficace de lutter contre les délocalisations à première vue (I), le sentiment contemporain d'une mondialisation qui serait aller trop loin rebat les cartes (II) ce qui pose la question des modalités et de secteurs de lutte afin d'éviter la catastrophe due à un protectionnisme généralisé (III).

✦

✦

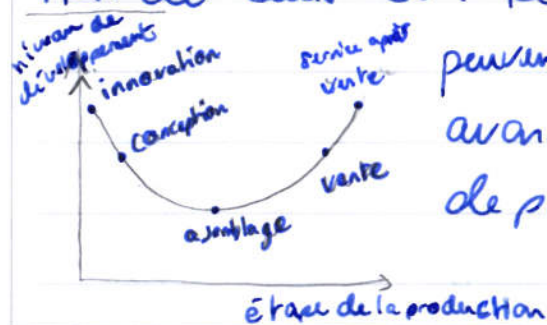
✦

. De prime abord, il ne faut pas lutter contre les délocalisations de manière théorique (A) mais aussi de manière empirique (B) et les PED (C).
plus spécifiquement

En effet, les théories économiques classiques s'appuient sur les délocalisations comme nécessité pour le libre-échange et la hausse de la production mondiale et des échanges mondiaux. C'est le cas de la théorie des avantages comparatifs de Ricardo (1817) qui stipule qu'un pays doit se spécialiser dans la production pour laquelle il est le plus productif et délaiser l'autre à son partenaire commercial. De même, le théorème H-O montre qu'un pays doit se spécialiser dans la production où il a les facteurs de production (travail ou capital) les plus abondants. Il en résulte une hausse de la production mondiale dans les deux cas donc les délocalisations semblent être favorable à la croissance mondiale : il n'y a alors, théoriquement, aucun avantage à lutter contre celles-ci.

Cette théorie se vérifie par les faits. En effet, les délocalisations sont une aubaine à la fois pour l'offre et la demande. Les consommateurs sont certainement gagnés par les délocalisations et la rationalisation de la production comme l'illustre Fontagné en 2013 dans la publication du CEPII (not) made in France où il montre qu'un panier de biens "français" coûterait en moyenne 300 euros plus cher. De même, il montre en 2021 dans la fiche de paie et le cadre que les consommateurs gagnent à la délocalisation en terme de prix des produits mais aussi en terme de différenciation de ceux-ci. De la même manière, les producteurs

peuvent rationaliser leur production grâce aux avantages des critiques ce qui réduit les coûts de production. Ils le font selon la courbe de



Saurice W-contre (OMC 2016, réunion de SHIT 1992)

. De manière plus spécifique, les délocalisations ont été et sont toujours nécessaires au rattrapage des PEO. En effet, tout en ayant permis le décollage des early starters au XIX^e siècle selon POMERANTZ, la grande divergence (2000), pour les matières premières, les délocalisations ont également un rôle clé dans le rattrapage. En effet, l'exemple du rattrapage de la Corée du Sud est frappant de l'utilité des délocalisations. Le modèle de croissance de l'ISE, s'appuyant sur le modèle de val d'air sauvage d'Acemoglu (1992), repose sur le développement par substitution des exportations. C'est à dire que les PEO, la Corée en l'occurrence, exporte des productions peu qualifiées à bas coût au début et les pays délocalisent donc leurs productions. Ensuite, petit à petit, les PEO en rattrapage substitue leur importation de biens plus qualifiés à leur exportation de biens peu qualifiés. Et ainsi de suite jusqu'à la frontière technologique. Il est cependant nécessaire de noter que la présence d'institution inclusive (Acemoglu 2006) et forte est la composante la plus essentielle du "lip frog".

✦

✦

✦

. Ainsi, il ne semble pas à première vue raisonnable de lutter contre les délocalisations. Cependant, les mouvements altermondialistes comme ATTACK et les différents problèmes de dépendances lors de crises, comme celle de l'Allemagne au gaz russe en pleine guerre d'Ukraine, font surgir un doute et pourrait légitimer une lutte contre les délocalisations. Et ce dans un contexte où le multipolarisme est plus fragile que jamais.

✦

✦

✦

Numéro d'inscription



Né(e) le

Nom

Prénom (s)

| | | |
|--|--|--|
| | | |
| | | |

19.4 / 20



Épreuve : ESH

Sujet 1 ou 2
(Veuillez cocher le N° de sujet choisi)

Les feuilles dont l'entête d'identification n'est pas entièrement renseigné ne seront pas prises en compte pour la correction.

Feuille

| | |
|---|---|
| 0 | 2 |
|---|---|

 /

| | |
|---|---|
| 0 | 3 |
|---|---|

Numéro de table

| | | |
|---|---|---|
| 0 | 9 | 9 |
|---|---|---|

. La lutte contre les délocalisations est plus que jamais un enjeu actuel car celles-ci sont vecteurs de chômage et d'inégalités dans les PDEI et même les PEO (A), et ce dans un contexte de crise du multilatéralisme qui signe le retour des "égotismes sacrés" (B), ce qui légitime la lutte contre les délocalisations via le protectionnisme (C).

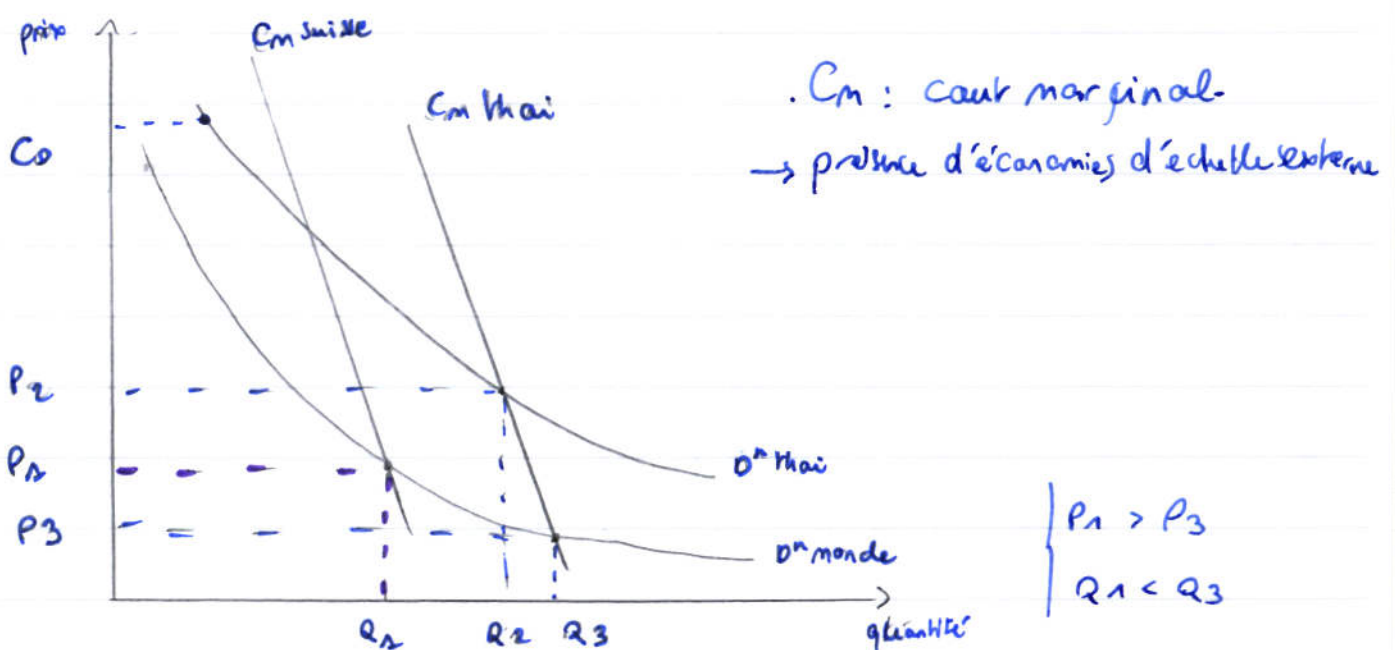
. Les délocalisations sont vecteurs de chômage et d'inégalités ce qui nécessite de lutter contre elles. En effet, l'intensification des échanges et de la concurrence internationale et génère du chômage dans les PDEI. C'est ce que montre l'étude de D. Autor dans "The China Shock" (2016) : la concurrence des entreprises chinoises et les délocalisations qui en découlent ont été responsables de la destruction de 2 000 000 d'emplois en France entre 1990 et 2010, soit 1/4 des emplois totaux détruits. Cette hausse du chômage génère des inégalités dans les PDEI. Mais cette hausse du chômage et des inégalités s'explique par la dynamique même des délocalisations. C'est ce que P.N. Girard (2018) présente dans "Les Globalisations". Il présente le modèle "nomade/sédentaire" avec un pays A à la frontière et un pays B rattrapant. Le pays B cherche à attirer sur

son territoire "l'or moderne", les emplois nomades, via des politiques propices aux délocalisations. Dès lors, les emplois nomades du pays A sont soumis à la concurrence qui entraîne un déplacement des nomades destitué vers les sédentaires et une hausse de la rémunération des nomades. Cette polarisation permet au nomades plus riches de consommer plus de bien sédentaire. Mais pour éviter qu'ils ne perdent leur compétitivité, les pouvoirs publics doivent empêcher la montée de salaire des sédentaires. Cela entraîne un déplacement des sédentaires vers les "hommes inutiles", c'est à dire les chômeurs. On peut de plus mentionner que, même pour les PED, souvent, les délocalisations ne se traduisent pas par une montée en gamme mais par une spécialisation appauvrissante selon Bhagwati (1958) qui crée du chômage et de la misère, ainsi que de fortes inégalités.

De plus, le contexte actuel de crise du multilatéralisme signe un retour des "égoïsmes sacrés" et légitime une lutte contre les délocalisations. En effet, selon Kindleberger (1989), un leader hégémonique est nécessaire pour impulser les échanges internationaux et le multilatéralisme car sans lui, le monde se trouve dans une situation de théorie des jeux où chacun a intérêt à jouer le passager clandestin (Olson 1965) et de laisser les autres supporter les coups tout en bénéficiant des avantages. Il en résulte une situation d'équilibre sous-optimal.

de Nash. Le rôle du leader hégémonique est alors de supporter le coût du libre échange et des délocalisations afin d'aboutir à la solution de Nash. Cependant, on assiste aujourd'hui à une crise du leader hégémonique avec même un leader hégémonique "pyramané". En effet, les États-Unis considère notamment la Chine et l'UE comme des concurrents systémiques et rejettent plus le jeu du libre échange en mettant en place des mesures protectionnistes. C'était par exemple en 2019, un droit de douane sur 400 milliards de \$ de produit importés chinois. Il en résulte un risque de guerre des prix qui légitime de lutter contre les délocalisations car il ne fait plus bon jouer le jeu de la mondialisation.

Ainsi, les défauts manifestes des délocalisations et le contexte international de défiance actuel justifie la lutte contre les délocalisations. D'autant plus que le protectionnisme retrouve une légitimité dans certaines situations ce qui le rend préférable au délocalisation. C'est le cas dans les économies en rattrapages avec la protection des industries naissantes selon Krugman (1998) qui reprend le principe d'infant de 1841.



Sur ce graphique, on prend l'exemple de la production de manne entre la Thaïlande et la Suisse. La Suisse capte la demande mondiale en (P_1, Q_1) . La Thaïlande a en court de bax $C_0 > P_2$. Donc pas d'intérêt pour elle à produire. Mais, elle a en réalité intérêt à se fermer pour récupérer la demande thair (Q_2, P_2) puis encore plus jusqu'à récupérer la demande mondiale à un prix inférieur et à des quantités supérieures. Ainsi, les délocalisations semblent bien être selon certaines circonstances moins efficaces que le protectionisme et néfaste pour la croissance d'un pays ce qui justifie de lutter contre.

*

*

*

. Ainsi, le sentiment que la mondialisation serait allée trop loin et la crise contemporaine du multilatéralisme couplée aux problèmes macroéconomiques induits par les délocalisations justifierait de lutter contre celles-ci. Cependant, à la lumière de l'histoire économique, il est nécessaire de tirer des enseignements du passé pour ne pas lutter de manière erratique contre les délocalisations.

*

*

*

. Il faut alors lutter intelligemment contre les délocalisations néfaste à la croissance en évitant le piège du protectionisme généralisé (A), en ciblant les secteurs clés où lutter efficacement (C) et en choisissant de manière avisée les moyens et modalités de cette lutte (B).

*

*

*

Numéro d'inscription



Né(e) le

Nom

Prénom (s)

| | |
|--|--|
| | |
| | |
| | |

19.4 / 20



Épreuve : ESH


Sujet 1 ou 2
(Veuillez cocher le N° de sujet choisi)

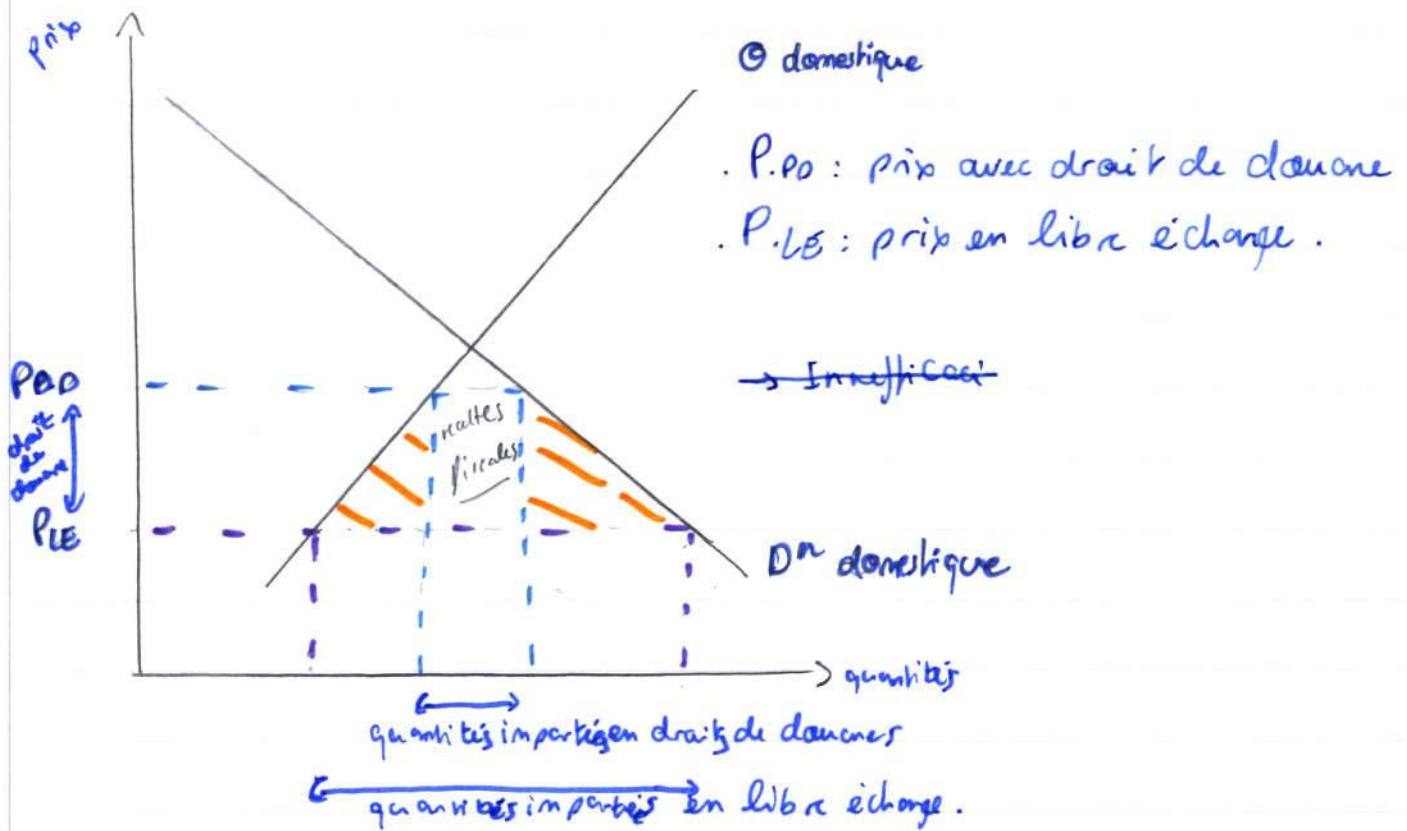
Les feuilles dont l'entête d'identification n'est pas entièrement renseigné ne seront pas prises en compte pour la correction.

Feuille /

Numéro de table

. Il est en premier lieu important de relativiser le problème de la dépendance causée par les délocalisations. En effet, selon une analyse de la Direction générale du Trésor, la France serait vulnérable sur 6 biens parmi les 5000 testés. Bien que cela ne supprime pas les problèmes macroéconomiques évident de la partie (II), cela permet déjà de diminuer le problème. De plus, il est aussi important de rappeler que "le mythe du partage" n'existe pas. C'est la thèse de Combe (2021) qui montre qu'un "bien français" n'existe pas et que l'autarcie n'est pas la solution en ce qu'elle prime de bien différenciés et moins cher et qu'aucun pays n'est en capacité de produire soi-même toutes les ressources. De plus, le risque de protectionisme généralisé a été déjà bien prouvé au cours de l'histoire ce qui montre que ce n'est pas la bonne solution pour lutter contre les délocalisation. Par exemple, l'entre deux guerres a été le théâtre d'un protectionisme généralisé avec des dévaluations multiples pour exporter son chômage et des traités, comme l'accord d'Ottawa en 1932, où le Royaume Uni décide de se replier sur son empire. Il s'en est traduit une division par 3 du commerce international entre 1930 et 1933. Ceci couplé à une baisse du PIB mondial. D'autant plus

que le protectionisme conduit à une allocation sous optimale des ressources, comme le prouve le graphique ci-dessus avec la perte sèche 



Il est alors nécessaire de lutter intelligemment en substituant en protectionisme à outrance pour empêcher les délocalisations... en rendant les importations plus chères.

Il est alors plus pertinent de faire appel à des pratiques de "friendshoring" selon l'appellation de Yellen. Cette pratique consiste à relocaliser des productions où l'on dépend de pays considérés comme "ennemi ou concurrent" dans des pays dit "alliés". C'est une pratique commune et

intéressante dans une économie mondiale où les ACR sont devenus monnaie courante (360 en 2023). Par exemple, l'US a relocalisé une grande partie de son industrie dans les pays d'Europe de l'Est comme la Pologne en raison de coûts salariaux faibles.

• Encore plus important, il faut avant tout cibler les bons secteurs où lutter contre les délocalisations. Christian Saint-Etienne parle de libéralisme stratégique en 2020. Il faut identifier les secteurs clés pour la croissance de demain et lutter contre les délocalisations en évitant qu'elles n'apparaissent en premier lieu. Pour cela, Yravel, dans son livre Marie Curie habite dans le Morbihan (2023), préconise de politique d'accroissement du capital humain des pouvoirs publics partout sur le territoire français pour répondre aux enjeux de demain. Cette politique structurelle de haute des qualification doit s'appliquer, si l'on en croit le rapport Tirole - Blanchard (2021) sur les grands défis économiques de demain, sur les secteurs de la transition écologique en particulier. Il nécessite en effet une révolution industrielle.

✱

✱

✱

• Ainsi, s'il semble à première vue paradoxal et contre-productif de lutter contre les délocalisations qui sont à la source de tous les gains du commerce international, le sentiment d'une mondialisation qui serait allée trop loin impulsé par les crises de 2008 et de 2020 ont rebattu les cartes et en perte légitimé la lutte contre les délocalisations. Le réel enjeu est alors de ne pas tomber dans le protectionnisme

généralisé mais d'effectuer en "libéralisme stratégique" pour cibler efficacement les secteurs et moyen de lutte.

Dès lors la décision relative d'un choix des états et des citoyens dépendent en partie du "prix de nos valeurs" en référence au livre du même nom de Thiesmar et Lantier⁽²⁰²¹⁾ : dans quelle mesure les citoyens acceptent-ils une hausse des prix par volonté de souveraineté ?